

VÉTROZ

SPECTIVES

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

OCTOBRE 2025

© Studio Bonnardot

Editorial

Il m'incombe, pour la première fois, de rédiger un éditorial pour ce nouveau numéro de Vétrozpective et c'est avec un grand plaisir que je me plie à l'exercice.

Comme vous l'avez sûrement constaté, les locaux de l'administration sont situés, depuis mi-juin, dans l'ancienne école du Pavillon. Je me permets de saluer la rapidité et la flexibilité des employés et services communaux qui ont permis un déplacement efficace des infrastructures, avec un impact minimal sur la disponibilité pour nos concitoyens. Dernièrement, le Conseil municipal s'est réuni pour traiter le budget 2026. Ce dernier est pragmatique et prendra en compte la réalité économique actuelle et future de notre commune. Il sera soumis au Conseil général en fin d'année.

Le mois de septembre est, au sein de notre village, indissociable de la Fête de la Madeleine. Cette année a marqué un renouveau dans l'organisation de cette manifestation, qui a été reprise par la Jeunesse vétrozaine. Nous les félicitons chaleureusement pour la réussite de leur première édition et pour le travail fourni. La forte présence des habitants durant tout le week-end est un joli encouragement transmis à ces jeunes.

En plus de la partie officielle du dimanche matin, la Commune a profité du samedi soir et des festivités pour accueillir les nouveaux habitants et les nouveaux naturalisés, ainsi que pour réaliser les promotions civiques. Pour la première fois, ces trois événements ont été regroupés sur un seul jour, avec une large participation des personnes concernées, comme vous le constaterez via les photos présentes dans les pages de ce numéro.

Toujours dans cette optique de maintenir un village vivant, le service de l'intégration de la Commune a

pris en charge l'organisation du repas interculturel du samedi midi. Il a ravi les papilles des nombreux participants avec les différents mets proposés par les communautés présentes, que je remercie chaleureusement pour leur partage.

Ces événements et manifestations nous incitent à continuer à oeuvrer pour préserver cette cohésion intergénérationnelle et intercommunautaire au sein de notre village, car plus ce dernier grandit, plus cette notion devient importante.

Meilleures salutations à toutes et tous et au plaisir de vous rencontrer au gré des diverses manifestations qui jalonnent encore cette fin d'année 2025.

Daniel Roh,
conseiller municipal



DANS CE NUMÉRO

Bibliothèque	2-3
Mes enfants, les écrans et moi	4
Marché de Noël & Téléthon à Vétroz	5
Accueils nouveaux citoyens	6
Nouvelles du personnel communal	7
Extrait des décisions du Conseil municipal 3 ^e trimestre 2025	8
Prudence face aux démarchages à domicile	9
Chèques sport et culture, contributions à la famille	10
Comportement sur les places de jeux	11
Contrôle de la commune	11
Agir ensemble contre le frelon	12-15

Bibliothèque

«Nouvel arrivage» de livres pour petits et grands 😊

En ce début d'automne, c'est la rentrée littéraire ! Venez découvrir nos nouvelles acquisitions: il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

L'inscription à la biblio est gratuite et ouverte à tous les publics. On peut y emprunter des ouvrages ou simplement y venir pour passer du temps dans un lieu accueillant et dynamique.



Nos animations régulières ont repris

Latulu club : c'est notre club de lecture pour adultes : une ambiance cosy et bienveillante pour faire découvrir vos coups de ❤️ littéraires.

Latulu Club

Les derniers mardis du mois
de 19h30 à 20h30

Voici les dates du 2e semestre 2025

26 août
30 septembre
28 octobre
25 novembre

Sur inscription
Café gourmand offert

Tél. 027 345 37 84
bibliothèque@vetroz.ch

*On se réjouit de vous compter
parmi nous !*

*Vous aimez lire et
partager vos découvertes
littéraires ?
Venez faire partie de
notre Club de Lecture.*



Atelier-lecture : notre gentille animatrice Romaine vous accueille avec joie (selon programme ci-joint) et raconte des histoires pour les enfants de 0 à 5 ans

accompagnés d'un adulte. Petite collation offerte aux enfants et cafés pour les plus grands 😊

PROGRAMME 2025

NENDAZ LUNDI 9H30	VÉTROZ MARDI 9H30	ARDON MERCREDI 9H30	CHAMONON MERCRIDI 9H30	PLAN - CONTHEY JEUDI 9H30	ERDE VENDREDI 9H30
29 septembre	16 et 30 septembre	3 septembre	17 septembre	11 et 25 septembre	26 septembre
27 octobre	14 et 28 octobre	1er octobre	15 octobre	16 et 30 octobre	31 octobre
24 novembre	11 et 25 novembre	5 novembre	19 novembre	13 et 27 novembre	28 novembre
19 Janviers	9 décembre	3 décembre	17 décembre	11 décembre	12 décembre
	13 et 27 janvier	7 janvier	21 Janvier	22 Janvier	23 Janvier
RENDEZ-VOUS					
Bibliothèque de Nendaz Chemin de l'école 12 1996 Basse-Nendaz	RENDEZ-VOUS Bibliothèque de Vétroz Rte de l'Abbaye 42 1963 Vétroz	RENDEZ-VOUS Bibliothèque d'Ardon Rue de Proz-Chevaley 1 1957 Ardon		RENDEZ-VOUS Bibliothèque Plan-Conthey Centre Culturel Rue Centrale 26 1964 Conthey	RENDEZ-VOUS Bibliothèque d'Erde Centre scolaire de la St-Famille 1976 Erde
027 289 58 30 bibliotheque@nendaz.org	027 345 37 84 bibliotheque@vetroz.ch	027 305 10 60 bibliotheque.ardon@nefplus.ch		027 345 56 29 biblio@conthey.ch	027 345 56 29 biblioerde@conthey.ch

Une animatrice raconte des histoires adaptées aux enfants en bas âge pour qu'ils découvrent le monde enchanté du livre et de la langue française.

C'est un moment d'éveil, de rencontres et d'intégration.

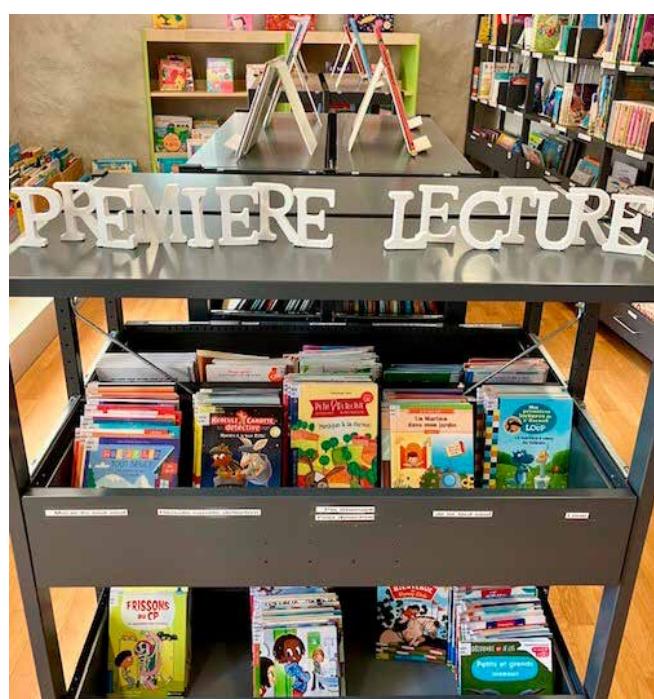
Retrouvez toutes les dates des ateliers ici

Coin «Première lecture»

Un nouvel espace a été réaménagé pour les enfants qui débutent dans le monde magique de la lecture. N'hésitez pas à venir choisir des livres colorés et captivants, pour tous les niveaux de lecture, qui motiveront vos chérubins. Nous vous conseillons volontiers 😊

Pour terminer, durant les vacances d'automne (16-26 octobre 2025), votre biblio sera uniquement ouverte le lundi 20 octobre de 16h00 à 20h00. Au plaisir de vous revoir bientôt !

Le Trio de la biblio 027.345.37.84
bibliotheque@vetroz.ch - <http://vetroz.biblioovs.ch>



Mes enfants, les écrans et moi

Un café numérique pour en parler ensemble

Mercredi 19 novembre 2025 – 19h à 20h30
Rue de l'Église 14, 1963 Vétroz

L'ASOV, en partenariat avec l'association Declick, vous invite à une soirée «café numérique» dédiée aux parents.

Smartphones, réseaux sociaux, jeux vidéo, devoirs en ligne... Pas toujours facile, en tant que parent, de s'y retrouver dans le monde numérique des enfants.

À quel âge offrir un téléphone ? Comment fixer des règles à la maison ? Quels effets les écrans ont-ils sur le sommeil, la concentration ou la santé mentale ?

Et surtout : comment accompagner nos enfants sans les surprotéger ?

Autour d'un apéritif convivial, venez poser vos questions, partager vos expériences et découvrir des pistes concrètes dans un cadre détendu et bienveillant.

Boissons et petits salés offerts
Inscription recommandée – vos questions à l'avance sont les bienvenues !

Soirée animée par l'équipe de prévention numérique de Declick

Contact et inscription :
Nathalie Zanardini – 079 937 84 06 – asov@vetroz.ch

Pour le service d'animation
Nathalie Zanardini, responsable ASOV

The flyer has a purple header section with the title "ÉVÈNEMENT APÉRO NUMÉRIQUE pour les parents". Below this is a cartoon illustration of four people (three adults and one child) looking at a laptop screen with a question mark icon. To the right, text encourages sharing questions and concerns about digital issues. A callout box lists topics: "PRATIQUE DU JEU VIDEO ET NORMES PEGI", "ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES", "RÉSEAUX SOCIAUX", and "PROTECTION SUR INTERNET ET EMPREINTE NUMÉRIQUE". The main body is yellow and contains details like the date (Mercredi 19 novembre 2025), time (19h – 20h30), location (Rue de l'église 14, 1963 Vétroz), and a QR code for registration. It also notes that inscriptions are limited to 20 parents and provides contact information (Nathalie Zanardini, nathalie.zanardini@vetroz.ch). The bottom features logos for Declick, Municipalité de Vétroz, and social media links.

INSCRIPTION GRATUITE :

Mercredi 19 novembre 2025
19h – 20h30
Rue de l'église 14, 1963 Vétroz

Inscriptions limitées à 20 parents.

Contact
Nathalie Zanardini,
nathalie.zanardini@vetroz.ch

declick MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ DECLICK.CH

Marché de Noël & Téléthon à Vétroz

La magie de Noël s'invite à Vétroz !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 décembre dès 10h00 pour notre traditionnel Marché de Noël, placé sous le signe de la convivialité et de la solidarité.

Au programme :

- Marché artisanal avec de nombreux exposants pour vos cadeaux de fin d'année
- Petite restauration sur place pour se réchauffer et se régaler
- Animations musicales avec les tambours et la fanfare de l'Union
- Passages du Saint-Nicolas pour le plus grand plaisir des enfants
- Téléthon : tous les bénéfices de la journée seront reversés au Téléthon
- Et bien sûr... plein d'autres surprises pour petits et grands !

Cet événement est le fruit d'une belle collaboration entre l'APEV, l'ASOV et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Lizerne, qui unissent leurs forces pour offrir un moment festif et solidaire à toute la population.

Quand : Samedi 6 décembre

Lieu : Place du Four et Place des Vignerons

Dès 10h00 et tout au long de la journée

Venez nombreux partager ce moment chaleureux, soutenir une belle cause et célébrer l'esprit de Noël au cœur de notre commune !

Pour le service d'animation
Nathalie Zanardini, responsable ASOV



Accueils nouveaux citoyens

À l'occasion de la traditionnelle Fête de la Madeleine, les autorités communales de Vétroz (législatif, judiciaire et exécutif) ont eu le plaisir d'accueillir 135 personnes.

Les participants étaient composés, des nouveaux citoyens de 18 ans (promotion civile), ainsi que les personnes récemment naturalisées et les nouveaux habitants arrivés ces derniers mois sur le territoire communal.

Ce moment symbolique a été placé sous le signe de la convivialité. Après la partie officielle, l'apéritif

offert par la commune et la sympathique soirée de la fête de la Madeleine ont permis aux personnes de se rencontrer, de faire connaissance et de partager d'agréables moments.

En réunissant ces trois groupes de personnes, lors d'une seule cérémonie officielle, la municipalité a tenu à faire sentir à tous la magnifique vitalité qui anime Vétroz.

Pierre-Michel Venetz
Président de la municipalité





Nouvelles du personnel communal

Comme chaque année, le mois d'août et la rentrée ont amené leurs lots de changements au sein du personnel communal.

Au service des structures de l'enfance,

Ysaline Jacquier a brillamment obtenu son apprentissage d'assistante socio-éducative CFC. Nous la félicitons vivement et lui adressons nos meilleurs vœux pour son avenir professionnel !

Par ailleurs, **Muriel Papilloud** a décidé de prendre une retraite bien méritée à la fin du mois de juillet dernier. Nous lui formulons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie !

Plusieurs départs ont eu lieu au sein du service :

Gaële Gilibert, éducatrice de l'enfance, le 31 juillet 2025,

Florentina Seciri Brahimi, éducatrice de l'enfance, le 31 août 2025,

Alexia Hagbe, éducatrice de l'enfance, le 30 septembre 2025,

Lyne Décaillat, éducatrice de l'enfance, le 30 septembre 2025.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour leur avenir tant professionnel que privé.

Enfin la Municipalité souhaite la bienvenue à **Emma Favre** et **Simon Papilloud**, qui ont débuté leur apprentissage à la rentrée ainsi qu'à **Lara Aymon** qui a rejoint l'équipe en qualité d'intendante remplaçante.



Parmi les autres services municipaux,

La section des bâtiments est ravie d'accueillir **Meulana Eminoska** engagée au poste d'employée de nettoyage à 30% durant l'été.



Et enfin, le service des Constructions se réjouit de l'engagement de deux nouveaux collaborateurs technique, **Aurélie Noirjean-Pellet** et **Andres Gimenez**.



Nous leur adressons nos vœux de bienvenue et de réussite dans leurs nouvelles responsabilités !

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



Extrait des décisions du Conseil municipal 3^e trimestre 2025

Service technique

- Adjuge l'offre de marquage et signalisation de l'administration des Pavillons à Elgass SA.
- Adjuge à OIKEN la mise en conformité de l'alimentation de l'éclairage public dans le quartier de Magnot nord.
- Attribue les travaux d'appareillage pour la Route des Vignes à Charly Gaillard et Fils SA.
- Attribue les travaux de génie civil pour la Route des Vignes à Moren Frères SA.
- Attribue la réparation des vannes d'irrigation de la Route du Clos à Charly Gaillard et Fils SA.
- Attribue les travaux pour les barrières et le génie biologique au Service forestier de Conthey pour le projet «La Morge en plaine».
- Valide l'attribution de travaux en lien avec le projet «La Morge en plaine» à Evéquoz SA.
- Mandate Hollinger SA pour le tronçon T4 et le pont CFF dans le projet «la Morge en plaine».
- Adjuge l'offre pour les plantations et arrosage à la place pose-dépose de l'école de Bresse à Terrettaz SA.
- Adjuge l'offre pour la clôture Est de l'école de Bresse à Terrettaz SA.
- Adjuge l'offre pour la clôture de la place de jeu du pont de l'école de Bresse à Terrettaz SA.

Constructions

- Valide l'offre d'EZ Concept pour la mise en conformité du bâtiment des Pavillons.
- Attribue à L'Artisan Sàrl la mise en conformité des portes sud et ouest du bâtiment du CMS.

Ecoles

- Valide l'offre de IDDI informatique SàRL pour deux tableaux interactifs.
- Attribue la fourniture et la pose de l'éclairage déflecteur de la salle de gym de Bresse à ACDS.
- Attribue les travaux relatifs à la surface de sol de la salle de gym de Bresse à Realsport SA.
- Valide l'offre de Signalisation.ch pour la pose de marquage au sol à l'école des Plantys.
- Valide l'offre d'Art Computer SA pour des tablettes pour élève.

Structures de l'enfance

- Valide l'offre de CeRFI SA pour l'acquisition et la mise en œuvre du logiciel MonPortail.

- Attribue la fourniture et la pose de garde-corps des fenêtres renouvelées de la crèche à Ferinox Sàrl.

Divers

- Valide la Directive sur les conditions d'attribution de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique.
- Valide le contrat de mandat – Délégué à la Protection des données externe avec Lexing Switzerland Sàrl.
- Valide l'offre de CX ONE SA pour l'achat d'un écran public et l'abonnement Licence Spinetix.
- Valide le devis de Dialogue Logique SA pour le renouvellement du Label Cybersafe.
- Accepte la demande du Service des dangers naturels de l'Etat du Valais d'effectuer des mesures géophysiques dans la commune.
- Valide la prise en charge financière de la campagne de lutte contre les fourmis Tapinoma magnum.
- Valide le remplacement d'un véhicule non expertisable par l'achat d'un véhicule d'occasion.
- Délivre l'autorisation d'exploiter le café-restaurant «Les Amignes» à Christine Bruchez.
- Valide l'offre d'Emprunt de PostFinance pour une durée de 12 ans au taux de 1.44%.

Ressources humaines

- Valide l'engagement de Meulana Eminoska au poste d'employée de nettoyage à 60% au service technique.
- Valide l'engagement à durée déterminée de Lara Aymon au poste d'intendante à 70% aux structures de la petite enfance.
- Valide l'engagement de Wassim Arfaoui au poste d'animateur socioculturel en formation HES-SO à 60% dès la rentrée d'août 2026.
- Valide l'engagement d'Aurélie Noirjean au poste de collaboratrice technique à 60% au service des constructions.
- Valide l'engagement d'Andres Gimenez au poste de collaborateur technique à 100% au service des constructions.
- Valide l'engagement de Mélissa Daven au poste d'éducatrice de l'enfance à 80% aux structures de la petite enfance.

PRUDENCE face aux démarchages à domicile

La Police municipale de Vétroz rappelle à la population d'être vigilante face à des personnes se présentant à domicile pour proposer, parfois de manière insistance, des **prestations de rénovation** (peinture, nettoyage de toitures, aiguillage, etc.) ou des **offres liées à l'économie d'énergie** (diagnostics, installations, conseils), **prétendant agir pour le compte de l'Etat du Valais ou avec l'autorisation de la commune.**

Attention :

- Certains intervenants **n'ont ni mandat officiel ni autorisation communale**, malgré leurs affirmations.
- Les travaux réalisés sont souvent de **qualité médiocre** et à des **tarifs excessifs**.
- Des personnes âgées ou vulnérables peuvent être **ciblées ou manipulées**.

Nos recommandations :

- **Ne signez rien sur le pas de la porte.** Prenez le temps de vérifier les informations.
- En cas de doute sur une prétendue autorisation communale, **contactez l'administration de Vétroz**.

- Ne vous laissez **jamais influencer par un discours insistant ou menaçant**.
- Pour tout comportement suspect, **appelez immédiatement la police au 117**.
- Si vous souhaitez bénéficier de prestations (rénovation ou conseils énergie), **contactez directement des prestataires officiels ou reconnus**.

Informez également vos proches, en particulier les personnes âgées. La vigilance de chacun renforce la sécurité de tous.

Police municipale de Vétroz
Merci pour votre collaboration





Chèques sport et culture contributions à la famille

Depuis l'année 2024, la commune travaille avec l'entreprise Valezy Sàrl, codirigée par le vétrozain Grégory Zermatten, avec satisfaction pour l'expédition et le traitement des chèques sport et culture.

Pour rappel, les enfants en âge de scolarité domiciliés sur le territoire communal et âgés de moins de 18 ans révolus reçoivent un bon de CHF 50.— à faire valoir sur la cotisation annuelle de l'une des sociétés sportives ou culturelles locales figurant sur notre site internet, ou auprès du Conservatoire cantonal et de l'EJMA à Sion.

Suite à la réussite de cette action, le Conseil Municipal a souhaité l'étendre à sa contribution d'aide à la famille octroyée aux enfants de 0 à 17 ans révolus. Soucieux de soutenir les familles vétrozaines ainsi que l'économie locale et ses commerces, un montant de CHF 150.— sera offert sous forme de bons à chaque enfant ayant droit. Cela représente un montant injecté d'environ CHF 200'000.— qui devrait stimuler la consommation locale et l'activité économique sur la commune.

Au préalable, cette aide se faisait via une déduction sur le bordereau final des impôts communaux. Cette aide étant financée par les contribuables vétrozains, il a semblé judicieux pour le Conseil Municipal que cet argent demeure dans l'économie vétrozaine grâce à ces chèques de valeur.

L'argent du village reste au village

Cette manière de faire excluait également les enfants des personnes ne remplissant pas une déclaration d'impôts, une inégalité sociale de traitement que l'Exécutif a souhaité corriger.

Un appel a donc été fait auprès des commerçants de Vétroz afin de faire valoir ces bons dans leur établissement. Vous pouvez découvrir la liste des entreprises ayant déjà validé leur participation à cette action sur notre site internet où figure notamment une carte interactive.

Remarques pour les commerces:

Cette liste n'est pas figée et nous encourageons les commerçants qui ont omis de nous répondre à le faire rapidement. Les entreprises qui n'auraient pas été contactées et qui souhaitent rejoindre cette action sont également bienvenus, il est possible que notre liste ne soit pas parfaitement à jour et nous nous excusons par avance. Pour ce faire, il vous suffit simplement de télécharger le formulaire se trouvant sur notre page internet et de nous le retourner à l'adresse finances@vetroz.ch. Un courrier d'information est également consultable sur cette même page. Dès réception dans nos services, un e-mail de confirmation vous sera ensuite transmis contenant les informations nécessaires et vos codes d'accès à la plateforme.

Informations:

L'ampleur des travaux liés aux aménagements urbains de la T9 et des ses abords impactent très fortement les commerces situés sur ce tronçon. L'Exécutif a donc souhaité soutenir cette zone de manière plus significative afin d'aider les commerçants à passer cette période plus difficile. C'est pourquoi cinq bons spécifiques d'une valeur de CHF 20.— sont à utiliser dans ces établissements pour l'année 2025.

NB ! Enfin, nous rendons attentifs les bénéficiaires de cette action à la date d'échéance des bons qui est au 31 décembre 2025 et que ces bons ne seront pas remplacés en cas de perte.

En espérant que vous ferez un très bon accueil à cette action et qu'un cycle dynamique se remette en place pour nos commerces locaux, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

www.vetroz.ch/bons

www.valezy.ch

Pour la commission des Finances,
Président, Pierre-Michel Venetz
Chef du service des finances,
Joël Germanier

Comportement sur les places de jeux

Vétroz bénéficie depuis de nombreuses années de plusieurs places de jeux. Ces espaces ont été aménagés pour permettre à tout un chacun de bénéficier de places de détente. Des engins pour les petits comme pour les grands permettent d'agrémenter ces moments précieux. L'équipe des travaux publics porte une attention particulière à maintenir l'attractivité de ces infrastructures.

La superficie de ces places et la géométrie offerte restent contraignantes. Inéluctablement des limites sont posées en termes d'activité. Les zones d'habitation voisines doivent également être respectées. Ce qui peut sembler couler de source à la lecture de ces mots se doit d'être rappelé car le nombre d'incident constaté a pris l'ascenseur.

Ainsi par exemple il n'est pas possible d'organiser des jeux de ballons nécessitant une grande détente musculaire. Trop souvent des chocs de ballon sont déplorés auprès de la Municipalité. Soit sur des véhicules, soit sur des façades, soit sur des stores. Parfois des frais sont engendrés et les relations humaines en découlant sont dès lors trop rapidement détéri-

ées : des sentiments d'injustice émanent et la colère gagne chacun de nous.

La Municipalité rappelle à chacun d'adapter son comportement : les tirs de football ne sont pas admis sur les places de jeux publics. Si toutefois l'envie vous démange et que votre progéniture souhaite taper du pied dans le ballon, les cours d'école des Plantys et de Bresse peuvent vous fournir un meilleur cadre. Si c'est le défi sportif qui vous titille, plusieurs clubs dédiés aux sports vous accueillent à bras ouverts sur des sites spécifiques.

**Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Gérald Glassey
Chef du service technique Nicolas Berner**



Contrôle de la commune

L'inspecteurat des finances du canton du Valais effectue aléatoirement des contrôles des services financiers des communes.

En juillet, un contrôle général a été effectué portant sur la période de 2022 à 2025.

La visite a porté sur le contrôle de la fiscalité au niveau de la notification et de la perception, de l'existence de la documentation du SCI ainsi que du contrôle du respect des compétences d'engagement.

Grâce à ce contrôle indépendant, rigoureux et professionnel, il n'y a pas eu d'anomalies, de carences ou de problèmes administratifs qui ont été détectés.

L'objectif principal de cette surveillance n'est pas seulement de détecter d'éventuelles erreurs ou irré-

gularités, mais avant tout d'accompagner la commune dans l'amélioration continue de ses processus financiers.

La population peut avoir confiance dans le travail de gestion des collaborateurs du service financier dirigé avec compétence par Monsieur Joël Germanier.

Je tiens à lui adresser, ainsi qu'à ses collaborateurs mes plus sincères félicitations et remerciements pour le travail précis et rigoureux effectué par tout le team en faveur de la population de notre commune.

**Pierre-Michel Venetz
Président de la municipalité**



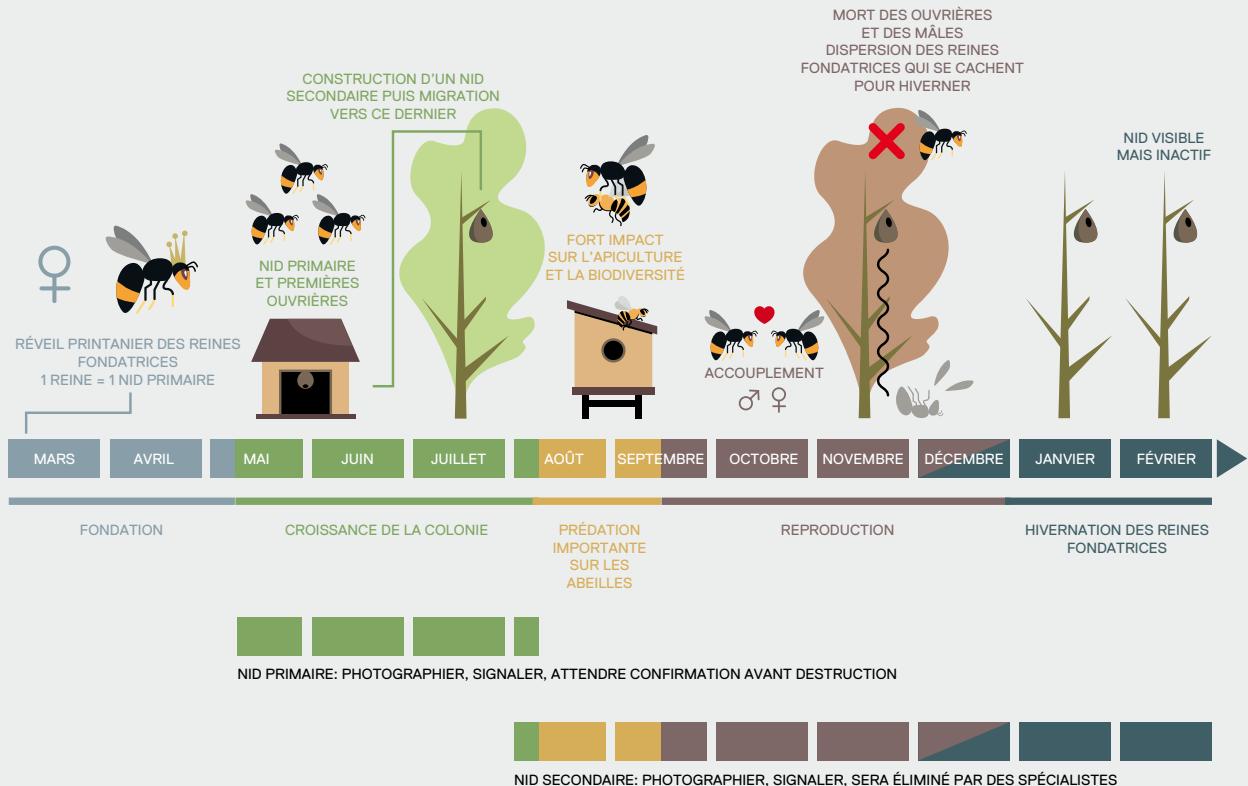
AGIR ENSEMBLE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



UNE ESPÈCE EXOTIQUE INVASIVE

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique invasive. Il est originaire de l'Asie du Sud-Est et a été introduit accidentellement en Europe en 2004. En Suisse, il se propage fortement depuis 2023. Pour protéger la biodiversité indigène et les abeilles mellifères, il faut freiner son expansion et maintenir sa population à un niveau faible.

LA VIE DU FRELON ASIATIQUE



FONDATION

Seule la jeune reine fécondée hiberne dans un endroit abrité. Elle construit un petit nid primaire dans un endroit protégé. Les premières ouvrières naissent, agrandissent le nid et reprennent le soin du couvain.

CROISSANCE DE LA COLONIE

La population de la colonie augmente rapidement. Dès que l'emplacement choisi pour le nid primaire devient trop petit, la colonie déménage dans un nid secondaire bien plus grand qui peut abriter plusieurs milliers d'individus.

PRÉDATION

La nourriture pour les larves doit être riche en protéines. Lorsque la colonie est forte, les besoins des larves sont importants. Les ouvrières chassent de nombreux insectes pour les nourrir. La pression de préation augmente sur les colonies d'abeilles domestiques.

REPRODUCTION

Des mâles et des futures reines peuvent être observés dès mi-septembre. Les accouplements ont lieu avant l'hiver.

HIBERNATION

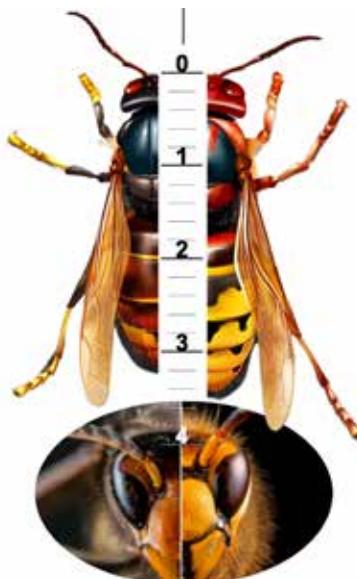
Avec l'arrivée de l'hiver, la vieille reine, les ouvrières et les mâles meurent. Seules survivent les jeunes reines nées en automne.

RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE...

Le frelon asiatique est plus foncé et plus petit que le frelon européen, mais plus grand que les guêpes et les abeilles. L'extrémité des pattes jaunes n'est visible que si l'insecte est posé. En vol, il apparaît essentiellement noir.

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA NIGRITHORAX*

- Tête noire et visage orangé
- Thorax noir
- Abdomen noir avec une large bande orangée
- Extrémité des pattes jaune



FRELON EUROPÉEN *VESPA CRABRO*

- Tête rousse et visage jaune
- Thorax noir et roux
- Abdomen jaune avec des dessins noirs
- Pattes rousses

@ SOCIÉTÉ D'APICULTURE
DU DISTRICT DE MONTHEY

... ET SON NID

AU PRINTEMPS

Le nid primaire est construit dans un endroit protégé comme un avant-toit, un couvert, un caisson ou un buisson. Il ressemble aux nids de guêpes indigènes. Il est important de s'assurer de l'espèce avant d'envisager son élimination.



EN ÉTÉ

Le nid secondaire se trouve le plus souvent à la cime des arbres. Il prend la forme d'une poire, il est volumineux et peut atteindre 80 cm de diamètre.





AGIR AVEC PRUDENCE

- RESTER CALME À LA RENCONTRE DE FRELONS.
- NE FAIRE QUE DES MOUVEMENTS LENTS, S'ÉLOIGNER DE LA ZONE ET SE DISPERSER SI ON EST PLUSIEURS.
- SE TENIR À PLUS DE CINQ MÈTRES D'UN NID SECONDAIRE. LES FRELONS PEUVENT DÉFENDRE ACTIVEMENT LEUR NID.

EN CAS DE PIQÛRE

- RESTER CALME, SE METTRE AU REPOS.
- SI LA PIQÛRE EST SUR LA MAIN, RETIRER MONTRE, BAGUES ET BRACELETS.
- NETTOYER LA PLAIE AVEC DE L'EAU ET DU SAVON.
- APPELER LE 144 EN CAS D'ATTAQUE MASSIVE OU DE SYMPTÔMES DE CHOC ALLERGIQUE (DIFFICULTÉS À RESPIRER, GONFLEMENT DU VISAGE, DÉMANGEAISONS, NAUSÉES, MALAISE).

POUR LES APICULTEURS

Le portail des organisations apicoles suisses abeilles.ch fournit des informations techniques.



ANNONCER UNE OBSERVATION

Vous avez vu un frelon asiatique ou un nid suspect ou réel ?

Prenez-le en photo et signalez votre découverte sur la plateforme d'annonce frelonasiatique.ch

Des mesures sont envisagées après l'examen. Dans tous les cas, vous recevrez un retour d'information et, le cas échéant, des instructions sur la marche à suivre. Les nids doivent être enlevés par des désinfectateurs et des spécialistes.

Par votre vigilance, vous contribuez à une lutte efficace. Merci !





© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

Contact	Adresses mail	Heures d'ouverture	
Municipalité de Vétroz Rue des Pêcheurs 12 1963 Vétroz Téléphone: 027 345 37 70	Affaires sociales Agence AVS Cadastre Constructions Contributions Contrôle des habitants Etrangers Finances Police municipale Service technique DPO	affaires.sociales@vetroz.ch avs@vetroz.ch cadastre@vetroz.ch constructions@vetroz.ch contributions@vetroz.ch cdhabitants@vetroz.ch etrangers@vetroz.ch finances@vetroz.ch police@vetroz.ch service.technique@vetroz.ch sebastien.fanti@lexing.ch	Lundi 08:00–12:00 Mardi 08:00–12:00 Mercredi 08:00–12:00 13:30–17:30 Jeudi 08:00–12:00 Vendredi 08:00–12:00 Samedi fermé Dimanche fermé
www.vetroz.ch			Fermé durant les jours fériés